



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65586

VALABLE JUSQU'AU 16/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/1989

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 27/01/2022  
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 90 B 21

Siret : 352 972 822 00030

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0027646-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002 166209

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002 166209

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : DECROI

ZAC DES FOUGERAIS - LA MOINERIE  
1 RUE DU DR JEAN THIBOUMERY  
35400 ST MALO

Téléphone : 02 99 81 74 24

Portable : 06 11 66 02 11

Site Internet :

E-mail : contact@decroi.fr

Responsabilité légale :

TAOL-KAER (812 870 830) / THOMOUX CHRISTIAN GÉRANT

Fax : 02 99 82 05 70

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/04/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/04/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	16/04/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.